



sumène le journal

HIVER 2015
N°3

SOMMAIRE

Edito	2
L'écho des commissions	3 à 9
CCAS	10
Focus	11
Intercommunalité	12
Théâtre	13
Culture	14
Vie associative	15 à 17
Agenda	18
État civil, brèves	15

Chers Sumènoises et Sumènois,

L'année 2014 s'est achevée nous pouvons donc en tirer un premier bilan.

Cette année a été riche en événements de toutes sortes. Les élections municipales du mois de mars ont permis de mettre notre énergie au service de la commune et c'est avec un réel plaisir que nous réalisons la tâche que vous nous avez confiée.

Dans cette activité quotidienne, nous sommes grandement aidés par nos employés municipaux, compétents et serviables. Qu'ils soient sur le terrain ou dans les bureaux, je les remercie pour leur travail et leur esprit d'initiative, qui nous soulagent dans bien des circonstances.

Cette année 2014 nous a permis de tisser des liens plus étroits avec les habitants de Sumène, nous avons réuni les acteurs économiques du village, nous recevrons bientôt les associations et nous allons continuer dans cette logique en vous invitant à participer aux premières réunions de l'Assemblée Participative des Habitants, sur deux sujets : le point d'accueil et d'information (Guichet Unique Communal) et le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

A côté de ce travail de fond, nous avons pris part aux commémorations, notamment celle de la Grande Guerre et nous participons avec plaisir aux nombreuses fêtes ou événements portés par nos multiples et dynamiques associations. En soutenant leurs initiatives, nous nous efforçons d'aider à vivifier et à enrichir la vie quotidienne à Sumène.



Pascale Castanier - Au 2e plan Anne Novel, tania Mercereau, Jérôme Morali

Tout ceci se fait bien sûr dans un contexte de rigueur économique ; les intempéries et le surcoût qu'elles engendrent renforcent malheureusement cette orientation. Espérons qu'en 2015 le Rieutord soit plus sage !

2014 nous a également apporté son lot de mariages et de naissances, heureux événements qui ne nous font pas oublier pour autant les hommes et les femmes de Sumène que l'on a été heureux de connaître, un voisin, un ami, un proche qui ont tous participé à l'histoire de notre village et qui nous ont quittés cette année.

A l'aube de la nouvelle année, je vous présente au nom de toute l'équipe municipale mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur. Que 2015 soit clémentine à tous points de vue et que vos projets se réalisent dans un climat serein et joyeux.

Jérôme Morali

**T'écoutes rien Charlie! ils t'avaient prévenu!
Ils ne voient le monde qu'au travers des
barreaux de leur propre prison.
Ce n'est pas maintenant que t'es au paradis
- eh oui ! ils t'ont laissé entrer ! -
que nous allons baisser les bras !
Accepter l'inacceptable, se taire !
Les crayons ont déjà retrouvé des petites
mains pour reprendre le flambeau, tes
couleurs, celles de nos consciences et
de nos combats contre l'obscurantisme !
À bientôt Charlie... du moins à mercredi...**

**JE SUIS
CHARLIE**



« Bonsoir Mesdames, Messieurs,
Mais que va nous réserver 2015 ?

Alors que des progrès dans tant de domaines pourraient apporter des solutions aux populations, les dérives sont partout, la finance, la violence, l'explosion de la démographie, la dégradation de l'environnement.

Des idéologies obscures, la banalisation des propos xénophobes, des intolérances de toutes sortes se ravivent et nous assistons tous les jours par les médias à la dégradation de notre monde.

Dans ce petit village où nous avons la chance de vivre préservés de la majorité des conflits, nous devons être vigilants, éviter le repli sur soi, et préserver au cœur de notre vie quotidienne le bien vivre ensemble.

Il ne s'agit pas que de mots, il s'agit d'un mode de vie où chacun a le droit de s'exprimer mais, ce n'est pas unilatéral, c'est en respectant et en écoutant l'autre.

Ce n'est pas non plus utopique! Si des petites guerres se développent à Sumène, comment pouvons-nous prétendre à n'être pour rien dans les grandes ?

Ne soyons pas passifs mais agissons dans le bon sens, dans l'écoute et le compromis. Ne nous résignons pas à nous conforter à des modèles qui ne ressembleraient pas à nos attentes.

Nous vivons dans une époque où il y a beaucoup d'enjeux pour l'avenir et les choix que nous faisons hypothèquent le futur de nos enfants.

Même à Sumène tout a son importance, notre cadre de vie, nos espaces naturels, les rivières, chaque chose mérite notre attention et chaque individu mérite aussi que l'on porte attention à sa situation propre, même s'il semble très différent d'une norme imposée par la société.

C'est comme cela que notre petite société sumènoise peut éviter d'être le reflet de grandes et cyniques sociétés égocentriques.

Faisons ensemble le souhait que 2015 soit une année paisible, que chacun puisse oser, dans son travail, dans sa vie, prendre son destin en mains, se donne les moyens de réussir ses rêves.

Bonne année à tous. »

Pascale Castanier

Discours écrit quelques jours avant l'assassinat de Charlie



Ganges, dimanche 11 décembre
Marche silencieuse pour Charlie, pour la laïcité

COMMISSION URBANISME

Rd11 : consultation publique



Le 25 novembre plusieurs membres de la Commission Urbanisme ont invité en mairie les riverains et les usagers de la RD11 pour communiquer et débattre du tracé de cette voie qui traverse le village et sur laquelle la sécurité des piétons n'est pas optimale.

Un marquage provisoire avait été fait par des plots et des bandes jaunes. Des affiches et courriers avaient été distribués aux usagers pour les inviter à faire part de leurs remarques, satisfactions ou insatisfactions.

Un cahier avait été aussi mis à disposition en mairie. Des précisions ont été données et des remarques entendues (place de parking, éclairage...) qui ont apporté quelques modifications mineures au projet.

A l'enclos, la montée gauche comme la montée droite vers le Vigan sont prévues en trottoirs.

Au temple, la montée en passage alternatif fait ralentir sensiblement la circulation.

Le devant du Temple reste à aménager.

La nouvelle étude de ce projet a permis de réduire le coût restant à la charge de la commune qui s'élèvera à 17 000€.

Un appel d'offres va être fait prochainement pour les travaux qui devraient débuter au printemps.

Pascale Castanier

PLAN LOCAL D'URBANISME PREAMBULE

Elue en mars 2014, la nouvelle équipe municipale de Sumène se voit dans l'obligation de réaliser le Plan Local d'Urbanisme dans un délai extrêmement court.

Cependant, malgré l'urgence, elle désire se donner les moyens d'étudier l'ensemble des données actuelles, afin de mieux réfléchir aux orientations futures.

Les élus sont convaincus de l'intérêt d'axer le développement du village sur 8 principes de base, ils veulent :

- Préserver le capital paysager et la biodiversité en respectant les espaces naturels ainsi que les rivières et leurs berges.
- Encourager le maintien ou l'installation des agriculteurs, notamment dans la filière sous sigle officiel de qualité, en s'appuyant sur un diagnostic approfondi.
- Préserver le capital architectural et mettre en valeur le patrimoine.
- Maîtriser l'augmentation de la population, tout en veillant à la mixité sociale et à l'équilibre entre les générations.
- Faciliter le bien vivre ensemble grâce à une politique sociale de terrain, un soutien aux associations et à la culture vivante.
- Contribuer à un développement économique basé sur le tourisme vert, la promotion des produits locaux, le commerce de proximité, les industries traditionnelles textile et bois, les industries innovantes, l'artisanat de qualité.
- Engager une démarche de développement durable, encourager les économies d'énergie.
- S'inscrire dans des réseaux pour mettre en œuvre les projets de façon cohérente, notamment par le travail de la commission « Aménagement de l'espace/Développement durable » qu'ils ont instituée à la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises, ainsi que par leurs délégations au « Pays », au Parc National des Cévennes et au SIVU-rivières.

Conscients que ce sont des objectifs à long terme, difficiles à atteindre dans le contexte économique actuel, les élus de Sumène s'appuient sur plusieurs atouts :

- sur le plan environnemental : l'adhésion à la charte du Parc National des Cévennes, l'inscription au patrimoine mondial par l'UNESCO, la présence d'un site NATURA 2000.
- sur le plan géographique :
 - le paysage des Cévennes méridionales, le climat méditerranéen.
 - la proximité des villes de Nîmes et de Montpellier, pour leur offrir des espaces de découverte et d'activités de pleine nature.
- sur le plan culturel,
 - l'attractivité des terres cévenoises et de leur histoire,
 - un village à taille humaine, vivant et accueillant, offrant un large éventail d'événements sportifs et culturels au fil des saisons.



A partir de cette vision de leur village, le maire et son équipe municipale inviteront les Suménois à participer activement et régulièrement à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, un des sujets-phare de l'« Assemblée Participative des Habitants ».

PLU – Maître d'œuvre

Le 26 novembre de 14h à 19h, il a été procédé à l'ouverture des plis pour l'appel d'offre du Maître d'œuvre PLU en collaboration avec M. Christophe Dumas du Conseil Général du Gard.

7 dossiers avaient été rendus dans les délais : G2C de Venille, Agence Action Territoire de la Grande Motte, Lacroze Michel du Pujet, Cabinet Gaxieu d'Alès, Urba pro de Sète, Information Territoire de Montpellier, et Clauzon/Chibaudel de Montpellier.

Sur une grille d'évaluation comparative des offres, nous avons indiqué divers critères, prix global et par phases, études, coût des réunions supplémentaires, délais de réalisation, pertinence des méthodes, organisation du maître d'œuvre (composition de l'équipe, références) avec des sous-catégories.

A l'issue de ce travail, nous avons attribué des notes sur 20 : G2C= 13,50, Agence Action Territoire =13,50, Lacroze Michel =12,50, Cabinet Gaxieu =4, Urba pro =18,50, Information Territoire =10, Clauzon/Chibaudel =17,50

L'éventail du prix était de 37 942€ à 58 213€.

Notre choix s'est finalement porté sur URBA PRO pour la qualité de ses propositions avec un prix de 39 935€ HT. URBA PRO regroupe 3 structures dans le même espace, Urba pro, Naturae et Arcadis. Une équipe de 7 personnes planchera donc sur notre PLU avec le Comité de pilotage composé d'élus.

Le choix a été validé en Conseil Municipal du 18 décembre 2014.

La première réunion avec le bureau d'étude est fixée au 16 janvier 2015.

Objectifs de ces rencontres : Dans le but d'aider au maintien et au développement du tissu économique de notre territoire, il s'agit de :

- Etablir un lien entre les différents acteurs économiques et la municipalité.
- Déterminer les besoins.
- Ouvrir des perspectives.
- Adapter le soutien de la commune.

Introduction

Nous sommes sur un territoire sinistré sur le plan économique, mais qui a du potentiel et des atouts. Nous devons les repérer et en tirer profit.

Pour ce faire, le point de vue des commerçants est particulièrement intéressant puisqu'ils sont « en première ligne » sur le terrain.

La première chose à faire, c'est le bilan.

Rappel : compétences de la mairie

Le maire et son conseil ont pour mission d'assurer une bonne gestion de la vie communale dans différents domaines :

- Environnement et cadre de vie.
- Salubrité de l'habitat.
- Sécurité des usagers du domaine public.
- Respect des règles et des normes en vigueur.
- Gestion des risques naturels.
- Gestion des problèmes sociaux.
- Capacité d'investissement pour le développement de la commune.

C'est surtout le dernier point qui motive cette rencontre.

Pour remplir ces missions, nos moyens sont : les impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation), la dotation de fonctionnement de l'Etat, les subventions liées à certains projets, auxquelles peuvent s'ajouter éventuellement des subventions européennes.

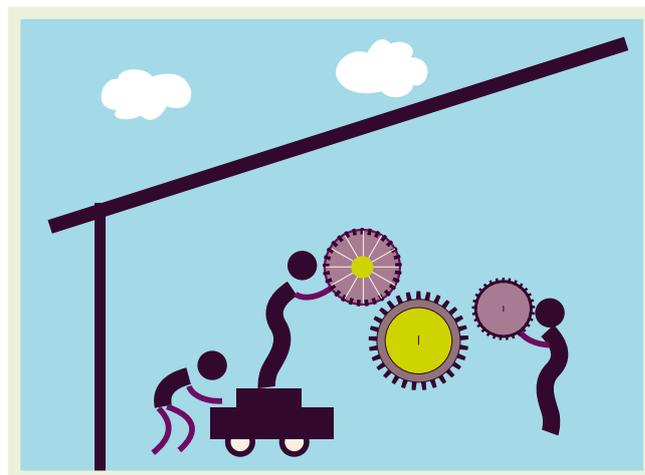
Organisation

Ces réunions n'ont pas un caractère officiel, nous souhaitons que chacun puisse s'exprimer librement ; tous les sujets peuvent être abordés, en évitant les polémiques stériles.

Nous vous proposons de classer vos interventions en 3 rubriques :

- 1) Les atouts
- 2) Les difficultés
- 3) Propositions/pistes de réflexion

La municipalité s'engage à étudier toutes les propositions faites. Une réunion de synthèse se tiendra en février pour exposer les différents projets et le soutien que la mairie peut y apporter.



LE 17/11/2014

ARTISANS, AUTO-ENTREPRENEURS, ENTREPRISES

Ont répondu à notre invitation 22 entreprises.

Les atouts

- production sur le village.
- cadre attractif mais pas assez valorisé.
- activités avec du savoir-faire.
- clientèle de l'extérieur venant en complément.
- transmission du savoir aux jeunes, c'est enrichissant par le contact et valorisant pour le formateur et l'apprenti.
- possibilité d'embauche adultes: formation par les contrats de professionnalisation.

Les difficultés

- Visibilité: problèmes de signalétique dans la ville et de localisation pour les clients extérieurs.
- absence de recensement visible des différents professionnels et corps de métier.
- Valorisation : perte de l'image de marque ancienne (soie, textile...) pas de nouvelle image/slogan pour valoriser les savoir-faire et richesses locales.
- Conservation du patrimoine : absence de réelle politique de mise en valeur par la réhabilitation soignée du patrimoine immobilier et industriel.
- Main d'œuvre et Transmission des savoirs: grosses difficultés avec l'apprentissage du fait de la législation actuelle, besoins ponctuels non couverts.
- Lourdeur de la gestion administrative, manque d'information, coût du développement pour les petites structures « tu embauches, t'es mort ! ».
- Carence dans l'accueil touristique: rapports avec l'OT, tout est fermé entre 13H et 17H, aucun endroit où trouver l'info quand OT, mairie et commerces sont fermés (dimanches et fêtes,...).

Les pistes de réflexion

- Signaler par des panneaux les artisans et professionnels, installer un panneau lumineux digital reprenant les informations locales (manifestations...).

- Créer des événements thématiques permettant de valoriser les savoir-faire, les richesses locales.
- Fête des savoir-faire avec : le textile, le bâti traditionnel (murs à la chaux..) la tonnellerie, les productions agricoles, (oignons, châtaignes, pèlardons etc.).
- Favoriser une dynamique économique en regroupant les besoins et/ou les compétences.
- Utiliser les outils existants : Communautés de communes, Pays, réseau des communales rurales... pour développer des initiatives collectives dans une logique de projet.
- Soutien aux projets : info, aide au montage, conseils, répertoire des lieux et personnes ressource, mise en réseau, aide à la recherche de partenariat...
- Soutien à l'activité locale en passant commande auprès des acteurs locaux pour tous les projets communaux.
- Prise en charge relais des besoins non couverts : café associatif ouvert dans l'après midi, boutique de produits locaux ouverte le dimanche et jour fériés, lieu d'info sur la ville et ses richesses historiques, naturelles...
- Développement du site Internet afin qu'il devienne un outil de promotion (à l'extérieur) et de mise en commun d'initiatives (entre acteurs locaux).



LE 18/11/2014 - AGRICULTEURS ET HEBERGEURS

Ont répondu à notre invitation 11 agriculteurs et 11 hébergeurs.

Parmi les agriculteurs, la plupart cultivent l'oignon doux, quelques uns le cerisier, du maraîchage. Un éleveur de brebis et une apicultrice sont également présents.

Quelques uns d'entre eux possèdent des gîtes.

Concernant les hébergeurs présents, ils sont loueurs de gîtes.

LES AGRICULTEURS

Les atouts

- L'activité agricole a une action importante sur la préservation du paysage cévenol. Les terres agricoles sont entretenues, les murs rebâties.
- Zone périphérique du Parc des Cévennes: tourisme vert donc signe de qualité.

- Le Syndicat mixte d'Electrification du Gard (SMEG) peut subventionner un dossier par an, en général à 80%. Le solde est à la charge du demandeur.

- Nouveaux compteurs Linki dès 2015 plus intelligents, marqueront les problèmes de sous-tension.

- Le secteur agricole est créateur d'emplois, des saisonniers, des jeunes.

- La qualité des produits: agriculture sous signe officiel de qualité.

- Du potentiel, un savoir faire à mettre en avant.

- La préservation de l'eau : une réglementation existe celle du SIVU et de la Police de l'eau. Les bassins doivent être prévus en surface par rapport à la mise en culture en prévoyant des extensions de terres. Des compteurs d'eau sont aussi obligatoires.

L'eau est aussi importante à travers nos rivières, coins de baignade, pour l'attrait touristique.

Les difficultés

- L'intégration des bâtiments agricoles type hangar est préconisée. Bardages bois, végétalisation... même si cela a un coût, il est important que les bâtiments s'inscrivent dans le paysage, en étudiant leur implantation par exemple.

- Les conditions climatiques changeantes et imprévisibles depuis 2000 ont obligé à des équipements, chambres froides de conservation, séchoirs...

- Ces équipements ont conduit à un besoin d'électrification plus important qui génère des coûts non négligeables.

Les pistes de réflexion

- La promotion « Site remarquable du goût », circuit de découverte avec l'interaction hébergeurs/agriculteurs.

- optimiser sur le site officiel de la commune : un plan ?

- Imaginer un événementiel.

- Le futur Guichet Unique Communal pourrait tenir un répertoire des personnes intéressées par du travail agricole qui serait à disposition des employeurs.

- Aire de campings-car nécessaire.

LES HEBERGEURS

Les atouts

- Les labels : Bienvenue à la ferme, Gîtes de France, Clé Vacances.

- Les réservations internet fonctionnent bien.

- L'uniformisation de la signalétique permettrait une meilleure intégration visuelle, plus esthétique.

- Panneaux d'entrée de territoire.

Les difficultés

- Manque de signalétique, d'information.

- L'Office du Tourisme insuffisamment porteur: peu ouvert, peu visible.

Les pistes de réflexion

- Travail de la Communauté de Communes sur une borne interactive.

LE 10/12/2014 - LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Les atouts

- En terme de soins infirmiers, kinés et pharmacie : offre de soins, qualité du suivi des patients et intervention rapide.
- En terme de proximité : 99% de soins infirmiers à domicile sont assurés sur toute la semaine.
- Pour le médecin, visites à domicile assurées.

Les difficultés

- Insuffisance de couverture médicale : médecin non remplacé pendant ses congés.
- Médecin de garde non connu ou trop éloigné. Difficulté de trouver un médecin qui se déplace.
- Service des urgences de Ganges : ne se substitue pas aux généralistes.
- 1 pharmacie de garde sur 15.

Les pistes de réflexion

- Se procurer liste des médecins de garde auprès du SMUR ou Objectifs Gard et informer la population (site internet, messagerie mairie, affichage, etc...).
- Contrat Local de Santé... projet sur le long terme pour répondre de manière plus adaptée aux besoins de santé et assurer une meilleure coordination des acteurs de santé sur le territoire...à suivre.
- Centre Médical : pouvant accueillir tous les professionnels de santé y compris un médecin en mutualisant les lieux et le secrétariat. Local aménagé et loué par la mairie. Difficile à implanter/subventionner vu la proximité de la clinique de Ganges.
- Maison en partage : habitat adapté en rdc, unité de logement pour des personnes âgées ou à mobilité réduite avec des espaces communs. Non médicalisée mais en lien avec les professionnels de santé du village. Service de veille 24h/24.



LE 20/11/2014 - LES COMMERCANTS

Ont répondu à notre invitation 13 commerçants.

Les atouts

- Une partie de la population désireuse de consommer sur place.
- Proximité/Contact/Conseil.
- Produits locaux, de bonne qualité.
- Commerçants sont conscients qu'ils ne peuvent pas « faire fortune ».

Les difficultés

- clientèle restreinte, donc horaires restreints.
- manque de places de parking devant les commerces, trop de places bleues.
- travaux fréquents dans la grand-rue.
- centre-village désert, abandonné, boutiques et ancienne mairie fermées, office du tourisme et bars souvent fermés.
- bâtiments vétustes et dégradés dans le centre-village.
- pas de Distributeur Automatique de billets - DAB.
- entrée village et signalétique mal pensées, communication insuffisante.
- pas de possibilité de s'insérer dans les événements festifs existants.
- répartition spatiale des événements trop limitée (Plan).
- pas assez d'événements attractifs dans le village.

Les pistes de réflexion

- Centre-village à revaloriser, réhabiliter.
- Créer des événements hors juillet/août (fête de la soupe, ronde de la châtaigne ...).
- Enquête de fréquentation des commerces, sensibiliser d'abord la population du village.
- Faire de la promotion (plaque, journal...).
- Créer un lieu d'exposition.

EN COMMUN À TOUTES LES RÉUNIONS

L'APH Assemblée Participative des Habitants : elle sera mise en place en 2015 par la Commission Communication et Démocratie locale (Charte en élaboration). Son objectif sera de développer une meilleure communication entre la mairie et les habitants avec des personnes référentes qui se proposeraient pour représenter leur quartier, leur secteur d'activité, etc...



Subventions aux associations 2014

Les critères pour l'attribution de ces subventions sont les suivants :

- Remplir un dossier bien entendu ! Plus votre dossier est détaillé, mieux nous sommes à même de vous soutenir. Pour le remboursement des frais d'AG, présentation de facture(s) provenant des commerçants de Sumène.
- Le compte rendu de vos actions passées mais surtout de vos projets pour l'année suivante.
- Les ressources propres de l'association ainsi que ses frais.

Nous avons tenu compte des actions proposées ou de la gratuité des activités, enfin, le coût général de fonctionnement pour la commune rentre aussi en considération (mise à disposition de salle, entretien du stade, chauffage, photocopies ...).

Nous avons étudié avec attention les dossiers en Commission Culture et voté association par association lors du conseil municipal en expliquant, le cas échéant, nos décisions. Nous vous rappelons qu'une subvention peut-être chaque année augmentée, diminuée voire même supprimée. Un budget global est alloué par le conseil municipal qu'il faut répartir entre toutes les associations (les plus anciennes comme les nouvelles).

Nous vous invitons donc à prendre le temps de remplir le dossier de l'année prochaine (que nous allons tenter de simplifier encore), afin de nous permettre de mieux vous connaître, pour mieux vous accompagner. Nous sommes conscients de l'effort qui a déjà été fait dans ce sens et vous rappelons que nous sommes également à votre disposition sur rendez-vous pour toute information, aide ou demande spécifique.

Sumène est riche d'un tissu associatif diversifié et dynamique, dont nous pouvons être fiers.

Le **23 janvier** aura lieu une rencontre entre les associations et les élus de Sumène.

Tania Mercereau et les membres de la commission culture/sport/tourisme

Associations	Frais AG	Subventions
AAPPMA – Pêche		500€ + 200€ Sub. exceptionnelle versée lors de la reprise
ACAM		460 €
Allons-enfants	100 €	500 €
Amicale bouliste	100 €	125 €
Amicale Sapeurs pompiers		220 €
APE Maternelle	100 €	500 €
APE Primaire		500 € + 15,50 € par enfants (soit 1317,50) = 1817,50 €
APEL Pont Neuf		500 € + 15,50 €/maternelle et 30,50 €/primaire (soit 1317,50) = 1681 €
ARPO (retraités Pays d'Oc)	100 €	300 €
Asphodèle	100 €	600 €
ASSE Basket	100 €	1 600 €
Club chiffres et lettres		125 €
Club de l'amitié	100 €	400 €
Comité de Jumelage	92,70 €	En cours, cf page 8
Comité des fêtes	100 €	1500 € + 984 € droits de place forains = 2484 €
Courir à Sumène (ronde)		200 € + 200 € Sub. exceptionnelle
Cri du Tigre		500 € + 200 € Sub. exceptionnelle
Elvis Platinés	100 €	1 500 €
Entente Bouliste	100 €	125 €
Étoile sportive (foot)		2 000 €
Fanfare Suménoise		1 650 €
GSR groupe spéléo Rieutord		300 €
Gymnastique Volontaire	100 €	200 €
Habitants et amis de Sanissac	100 €	
La jeune Diane (chasse)		800 €
La Troupelade		155 €
Le fil et nous	100 €	
Pena Toro Castano	100 €	150 €
Regard'Ailleurs	100 €	400 €
Reliance	24 €	100 €
Sumène Badminton	100 €	150 €
Temps de Pointes	100 €	200 € + 200 € Sub. exceptionnelle
Tennis Club Suménois	100 €	300 €
Rallye mathématique		90 €
APEL Ganges		124 €
TOTAL (frais+subventions) = 22 713,20 €		

JUMELAGE

SUMÈNE/QUISTINIC
DENONCIATION DE LA
CONVENTION ET DE LA CHARTE
(Délibération du Conseil Municipal
du 24 Novembre 2014)

Vu l'absence de propositions de réels
projets d'échanges.

Vu que les associations de Sumène
n'ont pas manifesté d'intentions de
s'investir dans le jumelage.

Vu le peu d'élus désireux de faire
partie du Conseil d'administration
du Comité de Jumelage (5 membres
de droit étaient nécessaires).

Vu que le comité de jumelage n'a
pas rempli sa mission de promotion
auprès des habitants.

Vu que la commune est engagée fi-
nancièrement par une dotation an-
nuelle.

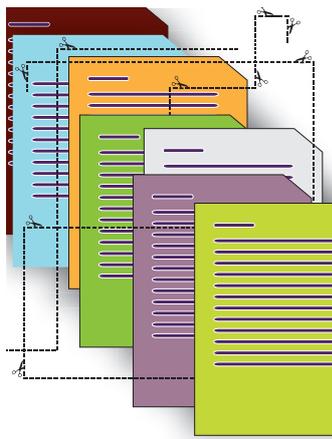
La majorité des élus ne désire plus
assumer la responsabilité à laquel-
le s'était engagée la commune en
2008.

Monsieur le Maire met fin à l'exis-
tence du jumelage.

Le comité de jumelage étant dissout
de fait la commune laisse le choix
aux responsables de poursuivre ou
non ses activités au travers d'une
simple association.

COMMISSION CULTURE/SPORT/TOURISME FORMULAIRES ?

Tous ces formulaires, mais pour quoi faire ? !



avons aussi la responsabilité), il nous est indispensable et essentiel de pouvoir les prévoir, les encadrer et ainsi les soutenir en évitant au maximum les impairs ! *

Toutes les manifestations sont concernées par ces demandes d'autorisation, les plus anciennes comme les plus récentes, qu'elles soient ponctuelles ou reconduites chaque année. Bénédicte est à votre disposition à l'accueil de la mairie pour vous les remettre, si besoin vous aider à les remplir et notifier vos réservations de salle. Pensez donc d'ores et déjà à venir réserver et remplir vos formulaires pour 2015, seul sésame pour des manifestations autorisées et réussies ! Les demandes de dernières minutes étant très contraignantes et difficiles à satisfaire.

Tania Mercereau

** j'en profite pour nous excuser auprès du comité des fêtes pour le double raté dans le bulletin municipal précédent ! (Cf page 15)*

Concours de boules de Noël, vitrines et maisons en fêtes

Qui fera la plus belle boule de Noël ?

Une idée comme ça, lancée chez Nathalie « le bec fin des Cévennes », un beau matin de novembre. A peine l'idée prend forme, 1 première boule est déposée et comme par magie nous arrivons à 121 boules. Tout le monde a participé, écoles, maison de retraites, artisans, commerçants et beaucoup de particuliers. Les Suménois se sont prêtés au jeu et ont faits preuve de beaucoup d'originalité. Nous les remercions pour leur intérêt.

• Les plus jolies boules élues par les passants lors du marché de Noël

ÉCOLES : Les enfants en collectif (boule collective) : Ex æquo la boule 21 (grande et moyenne section école publique maternelle) et la boule 22 : Classes CE1 et CE2 Ecole Publique / Boules individuelles : l'école du Pont Neuf avec 24 Boules

ENFANTS EN INDIVIDUEL : 1^{er} Benoite - 2^e Lucile - 3^e Manon
ARTISANS ET COMMERCANTS : 1^{er} Boulangerie Dermilly (Boule chocolat) - 2^e Ferronnerie Lippo (Boule fer) - 3^e Jean



Pierre Michel (Boule bois) (Station essence)

PARTICULIERS : 1^{er} Corinne Afforti (boule nature) - 2^e Arthur (boule en cintre) - 3^e ex-æquo Brigitte Sauzet (boule pliage) et Samir Tahiri (boule gobelets)

• La plus belle vitrine : 1^{er} Pharmacie - 2^e Boulangerie Dermilly - 3^e ex-æquo : Boucherie Manu Cailar et Taxi Brignolo, pour leur magnifique crèche.

• La plus jolie maison : 1^{er} prix à Bertou à L'Enclos

Bravo, merci et rendez-vous pour l'année prochaine !

Nathalie Ruiz et Brigitte Lippo

BILAN NOËL SOLIDAIRE

L'équipe du CCAS* s'est associée avec la commission Culture pour organiser le premier Noël Solidaire le samedi 13 décembre au Diguedan de 15 à 22h. Etaient proposés une foire gratuite, un goûter guinguette, un concert musette, avec les musiciens locaux de La Chanson qui Parle, et un apéritif soupe avec un concert de swing New Orleans, Ubangi Men.

Ce Noël solidaire est basé sur des valeurs de don, de partage et de convivialité.

Les objectifs étaient :

- de permettre à des familles de faire des cadeaux de Noël sans trop dépenser.
- de faire des recettes pour le CCAS, permettant ainsi d'aider tout au long de l'année les Suménois qui peuvent se retrouver à un moment de leur vie dans une situation fragile.
- de rassembler les habitants dans un moment de convivialité et de partage.
- de permettre à ceux qui n'ont pas de famille de fêter Noël et d'être aussi entourés dans ces moments où l'on peut se sentir seul.

Le bilan de ce premier Noël solidaire est très encourageant :

- Nombreux dons tout au long de la journée pour la foire gratuite (au total plus d'une centaine de dons)



PRÉPARATION DE LA SOUPE



- Fréquentation satisfaisante pour une première édition, environ 300 personnes
- Le CCAS a récolté 928,25 euros.

Le budget du CCAS a ainsi plus que doublé ; jusqu'à présent de 3000 euros annuels, il sera de 6871,58 euros en 2015 en comptant le don des indemnités du mois de décembre des 19 élus, soit 2943,33 euros.

Nous permettant ainsi d'aider encore plus de familles.

Au delà de l'aspect financier, ce qui nous semble encore plus important : les habitants de Sumène, natifs du village ou nouvellement arrivés, papés, mamés, familles, petits enfants, personnes seules ou en famille, étaient au rendez-vous.

La formule simple et bon enfant a bien fonctionné, tous se sont retrouvés à déguster une crêpe, une soupe, au coin du feu, à danser et à repartir avec une trouvaille ou un cadeau. Les sourires étaient sur les lèvres et les petites étoiles dans les yeux étaient aussi là.

C'est Noël, un peu de magie et de beau nous fait du bien à tous.

Nous, CCAS, sommes 16 personnes, 8 élus et 8 bénévoles, nous travaillons dans la partie sociale.

Notre objectif est d'arriver à rassembler notre village au delà des soucis quotidiens, de la crise, des méfiances et des peurs, dans des moments de rassemblement, dans la simplicité et le partage.

Le village en a besoin, nous en avons tous besoin.

Nous vous remercions tous, les bénévoles, les gens qui ont donné, les commerçants et les associations qui ont joué le jeu, les musiciens et ceux qui ont préparé la soupe tout l'après midi.

Nous vous souhaitons, du fond du cœur, une bonne année 2015 et vous adressons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.

L'équipe du CCAS

* Chaque commune doit obligatoirement constituer un CCAS, établissement public administratif communal. Il a une existence administrative et financière distincte de la commune.

Marc Delpuech



L'image paisible du berger sous les étoiles nous fait rêver et nous ramène aux histoires de notre enfance.

Dans nos Cévennes, l'élevage se maintient à grand peine, un éleveur, un troupeau de 100 à 300 bêtes, parfois un berger garde plusieurs troupeaux sur des pâturages dispersés et souvent difficiles d'accès.

Ce métier dur, de labeur quotidien où les temps de pause sont comptés, Marc Delpuech 48 ans, le connaît bien.

Installé à Cap de cote en famille, depuis tout jeune il vit au rythme des moutons, en ce moment 300 bêtes et 60 agneaux.

50% des agneaux sont vendus pour l'engraissement dans l'Aveyron, 30% sont destinés à la vente directe à la Boutique Paysanne de Ganges et 20% servent au renouvellement du cheptel.

Dès 7h le matin, Marc est auprès des bêtes, connaître chacune d'entre elles, les surveiller, les soigner, leur donner du foin, les conduire sur les pâturages. Le foncier est capital, 40 hectares sont en propriété mais ne répondent pas à la totalité des besoins. D'autres terres sont accessibles avec l'accord verbal des propriétaires, mais rien n'est acquis et les herbes où brouter deviennent rares et lointaines.

Il faut donc bouger au fil des saisons, au fil des besoins : en septembre, les bêtes sont à la Bergerie de Sanissac pour l'agnelage. Les agneaux sont allaités jusqu'à ce qu'ils pèsent 16/18kg. Une partie vendue, en décembre le troupeau rejoint Mandagout, à 18km pour revenir en janvier sur Cap de cote, St Julien, le Castanet à la recherche des châtaignes (enfin si les sangliers en ont laissées) en quête perpétuelle de prés, d'herbe, toujours insuffisants.

Alors on complète avec le foin, luzerne, foin, céréales. 70 tonnes pour 300 brebis à l'année. En février, nouveau cycle, des agneaux naissent. En mars, Marc prend la route de Cambo pour pâturer jusqu'au départ de la transhumance sur la montagne, à Dourbies. Un berger va s'occuper des 650 brebis des troupeaux rassemblés.

Au plus près de la nature, Marc vit la vie qu'il a choisie. Pourtant il n'y a pas de groupement d'éleveurs qui pour-

rait organiser la filière, développer les circuits de vente. Se regrouper pour être plus fort, maîtriser le foncier pour s'assurer des lendemains devient urgent. La diversification s'est faite obligatoire, oignons doux, cerise... Heureusement la compagne de Marc, Christelle prend sa part des tâches de l'exploitation surtout au niveau administratif qui devient de plus en plus pesant.

En 1973, M. Castagnier, éleveur de moutons à Sounalou disait: « l'éleveur met sa confiance en une demande accrue de viande, mais il craint pour l'avenir la diminution de ses pâturages. »

Alors si demain un petit troupeau traverse vos terres pour rejoindre une bergerie, n'ayez crainte. Il effectuera le nettoyage nécessaire à leur entretien en préservant le paysage, maintenant les sentiers DFCI (Incendie).

Malgré toutes ces difficultés, Marc aime son métier et se questionne sur la transmission de son savoir et de son exploitation. Il se demande aussi, lui qui se consacre 24h/24 à cette activité, comment les jeunes générations pourront avoir le même investissement quotidien, sans dimanche ni jours fériés?

NB/La FNSEA a fait inscrire le statut d'agriculteurs actifs dans le projet de loi pour l'avenir de l'agriculture, instaurant une taille critique d'exploitation qui définit l'éligibilité aux subventions. C'est ainsi que la PAC risque de ne bénéficier désormais qu'aux plus grandes exploitations.



OÙ VA LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

« Intercommunalité » : c'est sous ce titre d'une des colonnes de nos impôts locaux qu'on la connaît le plus souvent. La Communauté de communes coûte cher, c'est vrai, puisque son budget approche les 8 000 000 € en fonctionnement et les 4 500 000 € en investissement. Elle emploie une centaine d'agents, dont les 3/4 pour les écoles, la jeunesse et les crèches.

Et pourtant, aucune de ses 13 communes ne pourrait à elle seule assurer les services qu'elle nous rend désormais, par exemple :

- Pour le secteur « Enfance-Jeunesse », qui accompagne l'enfant de sa naissance à l'âge adulte, que ce soit pour l'accueil « petite enfance », l'école, la cantine, les activités périscolaires, les sorties ou les ateliers sportifs et culturels.

Les enfants de Sumène peuvent ainsi participer pour un coût modique aux activités du centre socioculturel de l'Agantic, les associations de jeunes peuvent trouver de l'aide pour monter leurs projets, des actions d'orientation ou de prévention sont régulièrement organisées dans les établissements scolaires, etc...

A notre demande, l'information et la communication sur ces multiples activités va être améliorée, afin que nos enfants utilisent pleinement ces services.

- Pour la collecte des déchets, que la comcom assure directement, en ramassant 310 kg de déchets par an et par habitant. Une fois collectés, les déchets sont pris en charge par le Syntoma (syndicat mixte de traitement des ordures ménagères et assimilés), syndicat regroupant plusieurs communautés de communes qui transporte les déchets vers les centres de tri ou d'enfouissement.

Le service de collecte, le fonctionnement de la déchetterie mais aussi le traitement des déchets et tous les services annexes sont financés par une taxe d'élimination des ordures ménagères (TEOM).

Pour diminuer la note, 2 actions à renforcer : trier encore mieux nos déchets recyclables (qui sont valorisés), composter les déchets végétaux (demander un composteur à la mairie).

- Un service est en pleine restructuration : celui de l'office du Tourisme, dont les bureaux principaux vont être aménagés au rond-point de l'Europe, à Ganges (ancien bâtiment DDE)



Cet OT intercommunal va être rattaché aux autres intercommunalités voisines, afin de rendre plus visible la destination « Cévennes Méditerranée »

Il sera principalement basé sur la consultation du site par internet, l'accueil se fera prioritairement à Ganges. **Nous demandons qu'une présence physique minimale soit assurée à Sumène (dans les locaux de l'ancienne mairie) et nous compléterons cet accueil par la permanence du futur guichet unique.**

Quelle évolution ?

La Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) fixe à 20 000 le nombre minimum d'habitants d'une communauté de communes. La nôtre en compte 12 500, elle devra donc fusionner avec une de ses voisines, soit avec celle du Pays Viganais, soit avec celle du Pic Saint-Loup.

Au sein du conseil communautaire, les avis sont partagés : les plus grosses communes (Ganges, Laroque, Saint-Bauzille, Cazilhac) sont pour le rattachement à la deuxième couronne de Montpellier ; les plus petites, dont Sumène et les autres communes gardoises, penchent vers les terres cévenoles.

Chaque solution a des avantages et des inconvénients. Notre équipe pense que les liens avec la métropole montpelliéraine resteront très forts, mais que nous n'avons pas intérêt à fusionner administrativement car notre statut de territoire rural présente des avantages en termes de fiscalité, de subventions et de potentialités dans le développement d'un tourisme vert et d'une qualité de vie attractive.

Nous avons demandé qu'un débat soit ouvert au conseil communautaire, malheureusement, nous n'y sommes pas majoritaires. D'autres solutions apparaîtront sans doute, d'ici l'échéance de 2016. Dernièrement a été évoquée une autre logique, celle de l'intégration dans un territoire s'étendant de l'Aigoual à la mer : le bassin versant de l'Hérault.

Isabelle Boisson

www.syntoma.org/
ot-cevennes.com/



LE THÉÂTRE DE L'ALBARÈDE

Le théâtre intercommunal de l'Albarède, toute une histoire ! « Albarède » désigne en occitan le saule blanc et par extension le lieu planté de saules où les anciens se retrouvaient pour bavarder.

Logé dans les bâtiments désaffectés d'une ancienne usine textile, La Société Gangeoise de Bonnetterie de Soie, dont les initiales ornent encore aujourd'hui le portail, le théâtre de l'Albarède est né en 1987, de la détermination d'une poignée de passionnés désirant offrir à leurs concitoyens un espace dédié à la culture. Au fil des années, le public s'étoffe et la petite équipe se constitue en association, le Comité municipal de Diffusion, subventionné par la ville de Ganges et le conseil général de l'Hérault.

L'Albarède fonctionne alors avec un seul permanent, et un pompier volontaire pour la sécurité !

Après 20 années de travail bénévole acharné qui permet la mise en place d'ateliers de pratique théâtrale, d'actions de médiation auprès des scolaires ou d'accueil de créations, le théâtre est enfin reconnu par les institutions culturelles de l'Etat et de la Région; il est restauré, offre désormais 220 places très confortables et un équipement technique performant. Il devient intercommunal, ce qui permet d'embaucher un régisseur qualifié, assisté d'un stagiaire en contrat avenir, et une secrétaire administrative. Le directeur, professionnel du secteur, reste salarié par le conseil général de l'Hérault. Un comité de spectateurs avertis l'assiste dans la programmation et l'accueil des compagnies. C'est le seul théâtre à plus de 50 km à la ronde, un atout pour l'attractivité de notre territoire rural et une chance pour nos enfants qui bénéficient de représentations scolaires de grande qualité.

Chaque année, le théâtre propose une saison diversifiée : théâtre classique et contemporain, danse, musique, cirque, arts de la rue. Les nombreux partenariats avec les acteurs culturels locaux, institutionnels ou associatifs, permettent à chacun de trouver spectacle à son goût, à un prix abordable.

En 2015, restrictions budgétaires obligent, le budget artistique se voit réduit de 30%, le conseil général du Gard est sollicité à son tour...

Mais la passion et la qualité restent, et surtout – dans notre monde où règnent le virtuel et l'instantané – la conviction que rien ne remplace la présence physique des artistes, le plaisir de les voir se mesurer à un texte, à un espace, de donner à des inconnus, en un soir, le meilleur d'eux-même.

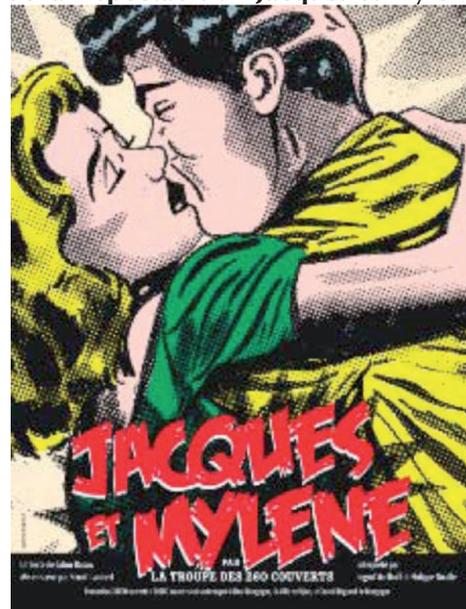
Une expérience collective vivifiante, qui nous éclaire et nous ouvre des horizons.

« Le monde entier est un théâtre, et tous, hommes et femmes, n'en sont que les acteurs. Et notre vie durant, nous jouons plusieurs rôles. » William Shakespeare.

Isabelle Boisson

Pour connaître la programmation 2015 : www.theatre-albarede.fr et au format papier en mairie. Plein tarif : 12€ - Tarifs réduits : 6€ - Scolaires : 2€

Prochain spectacle : « Jacques et Mylène »



Théâtre de boulevard revisité - public adulte
Vendredi 6 février - 21h00 - durée : 1h15

Texte : Gabor RASOV - Mise en scène : Benoit LAMBERT - Interprétation : Philippe NICOLLE, Ingrid STRELKOFF

La fameuse compagnie des 26000 couverts en équipe réduite devient... les 260 couverts mais le désordre et la surprise restent la règle. Jacques et Mylène, c'est une histoire d'amour, un drame, une farce, un pastiche de série B qui reprend et décale tous les codes du théâtre de boulevard.

C'est le vaudeville revu et corrigé par un punk !



Organisé par l'association « Allons-Enfants » et l'équipe municipale.

Samedi 7 Mars 17h30 au Diguédan

« **Mais ce n'étaient pas des ennemis !** »

Sur les pas des prisonniers de guerre français.

1ère partie : MARIN

Film documentaire - extraits sous :

<http://vimeo.com/ruhrcevennesdocfilm/pas-des-ennemis>

Il y a quatre ans, je lançais ici un appel à recherche : nous, « les Allemands de la Placette » faisons un film sur Sumène - qui peut aider ? On nous a apporté des photos, on nous a invités à écouter des histoires. Aujourd'hui le premier film d'une série est prêt.

En 2010, notre voisin Marin Bresson, 98 ans, résidant rue Cap de Ville, nous raconte sa vie – et sa captivité en Allemagne en 1940-45 – devant une caméra. Il a bu tellement de lait chez les paysannes dans le Nord ! Marin ne se rappelle pas précisément l'endroit. Il fait quelques vagues allusions sur la vie dure dans le camp.

Marin meurt peu de temps après l'interview. Son histoire ne nous laisse pas tranquilles. Je trouve des historiens en Allemagne, qui m'aident. Le journaliste Haddinga écrit un article dans un journal local avec une photo de Marin lançant un appel à témoin. Beaucoup de personnes lui

parlent des prisonniers de guerre français ! Mais personne n'a connu Marin.

Six mois après le sumènois Jean-Claude Tourelle nous trouve le numéro du « commando » de Marin dans les archives de Sumène. Après ça va vite : on nous envoie une photo de la baraque du camp ! Dans un album de famille allemande, est collée la photo de mariage de Marin !

Nous filmons la ferme et l'emplacement du camp. Nous rencontrons des personnes qui ont connu – et estimé – Marin. Ils nous parlent de leur peur pendant le temps Nazi et comment ils ont quand-même osé manger avec le prisonnier. Ils sont touchés par les derniers mots de Marin : « Pour faire la guerre, il y a de tout. Et après, il n'y a plus rien. Ça sert à rien, la guerre, pour vainqueurs ou vaincus – c'est pareil. »

L'histoire a une suite : en ce moment nous travaillons sur deux autres films documentaires évoquant des histoires de sumènois pendant les années 1939/1945. Nous aurons le plaisir de vous en parler à l'issue de la projection du film sur Marin.

Annelie Klother

La projection de ce documentaire sera suivie d'un temps d'échanges et d'un verre de l'amitié.

Les écoliers au spectacle

Les 1^{er} et 2 décembre, les élèves des écoles ont assisté à leurs spectacles de Noël offerts et organisés par la municipalité. Cette année la C^{ie} Arthéma a présenté deux spectacles.

- « Little Jack et l'ouragan » pour les primaires : un conte musical dans le style road-movie avec guitare et harmonica, qui nous entraîne à travers les grands espaces et ses inévitables rencontres. Ce spectacle a tenu en haleine les enfants par son rythme, son humour et ses rebondissements.

- Les maternelles ont eu droit à un spectacle de marionnettes à main : Que d'histoires ! librement inspiré des Musiciens de Brême des frères Grimm. La ferme de Fernand c'est pas du gâteau ! Avec ses animaux il n'a que des problèmes ! Il décide de les confier à Armand, son ami boucher et d'aller s'acheter un âne. Mais rien ne va se passer comme prévu !

Tous sont repartis avec leur petit goûter et le sourire.



Comité des fêtes

Le comité des fêtes de Sumène organise son Superloto le **dimanche 1^{er} février** à 16h30 au Diguedan.

Une chasse aux œufs gratuite pour les enfants suivie d'un concours de belote et d'un repas, toujours au Diguedan, sont prévus pour le **dimanche 5 avril** (dimanche de Pâques).

Une fête votive réussie !



Avec un programme de qualité, le soleil au rendez vous, le cru de la fête 2014 a été d'excellente qualité et a tenu toutes ses promesses ! Pour la première fois depuis plusieurs années, nous avons été épargnés par la pluie ! Cependant, la fraîcheur de la nuit a semblé-t-il retenu les gens le vendredi soir où il n'y eut pas grand monde !

La fête a bien commencé pour les enfants qui, sous la houlette des charmantes demoiselles du comité, ont pu s'affronter avec des jeux riches en sucre, confiture, œufs ou autre mousse à raser et ainsi gagner divers gadgets, tours de manège ou friandises. Le soir, la Fanfare sumènoise, accompagnée de nombreux porteurs de lanternes, a fait le tour du village avant de venir « ouvrir la fête » avec un petit concert sous les applaudissements d'un public admiratif. L'orchestre « Obsession » a ensuite enchaîné par un spectacle de qualité, dommage qu'il n'y ait pas eu plus de monde !

Le 15 août fut une journée bien remplie. Une superbe paella servie à midi sous les platanes a ravi les gourmets ; ensuite le tournoi de baby foot humain et le jeu de ventre glisse ont eu de nombreux participants chez les petits comme chez les grands et, à l'heure de l'apéro, le concert de Ricoune a rempli le plan. Les spectateurs ont

chanté, dansé, et rigolé avec lui. De mémoire, difficile de dire s'il y avait déjà eu autant de monde sur le plan à cette heure là !!! Tous sont d'ailleurs restés pour écouter l'orchestre de Greg Aria car un peu avant minuit un feu d'artifice sensationnel a embrasé le ciel et époustoufflé la foule ébahie. Un grand bravo à nos amis artificiers Sumènois qui se sont surpassés pour ce grand moment.



Le 16, après d'excellentes tagliatelles aux fruits de mer dégustées à midi toujours à l'ombre des platanes, direction la route des Lieures pour la course de caisses à savon. De plus en plus de petits bolides, certains conduits par des pilotes chevronnés, d'autres par des néophytes, se sont élancés sur ce nouveau tracé en assurant le spectacle avec un public toujours plus nombreux.

Le dimanche, le repas de l'amitié fort de ses 470 couverts a permis aux familles, amis ou estivants de partager une soirée dans la joie et la bonne humeur, une soirée comme on les aime à Sumène où l'on apprécie la fête.

En un mot la fête votive 2014 fut très réussie et le comité des fêtes en est fier !



La rédaction s'excuse pour le décalage de parution de l'article sur la fête votive

Association « Regard'Ailleurs »

L'association a tenu sa deuxième braderie-brocante de l'année, pendant trois jours, au mois d'Octobre, dans les Halles du Vigan, aimablement prêtées à l'association par la municipalité de la commune.

La moitié du fruit de cette activité ainsi qu'un apport issu des fonds propres de l'Association ont été remis au Centre Communal d'Action Sociale de Saint Laurent le Minier, soit un montant global de 1750 euros.

Au Mali, les lycéennes et les collégiennes de Kokolo, parrainées par l'association ont repris les cours, à Bandiagara.

Les études pour l'équipement d'un deuxième forage pour compléter l'alimentation en eau potable des quatre bornes fontaines du village de Kokolo, sont en bonne voie.

La culture de l'oignon échalote a pu, cette année aussi, se prolonger, grâce aux quatre retenues temporaires construites avec la participation de l'Association, de l'ADOC (Association pour la Défense et la Promotion de l'oignon doux des Cévennes), du conseil général et de la municipalité de Sumène.



L'assemblée générale de l'association se tiendra le **samedi 24 Janvier à 16 heures 30**, dans la salle du Foyer Protestant, face au Champ des Compagnons : Projection d'un court documentaire sur l'adduction d'eau à Kokolo et partage de la galette!

Les adhérent(e)s seront heureux d'y accueillir toutes les personnes désireuses de s'informer et de participer.

Loto du comité de jumelage de Sumène



Loto du comité de jumelage de Sumène, un succès !

Nous étions entre 140 et 150 personnes présentes pour ce loto. L'absence de loto chez nos proches voisins, et une publicité lors des lotos du Téléthon nous ont amené des joueurs de l'extérieur, et les suménois ont également répondu présents, et ils étaient nombreux dans la salle du Diguédan.

Notre bilan, encore provisoire, est bon et se situe au niveau de celui de l'an dernier.

Ce résultat, nous le devons aux bénévoles de l'association qui ont donné de leur temps et de leur talent (je pense à la confection des délicieuses pâtisseries) pour le bon déroulement de cet après-midi. Nous le devons également aux généreux donateurs qui nous ont aidés financièrement.

Comme l'a déjà fait notre président en ouverture du loto, remerciements particuliers :

Symtoma : opération « Assos Durables »

Dans le but d'améliorer la valorisation des déchets produits par les associations lors des manifestations qu'elles organisent, sachant qu'à ce jour, la plupart de ces déchets rejoint malheureusement les bacs à ordures ménagères résiduelles, le Symtoma propose d'acheter aux associations volontaires leurs stocks d'emballages usagés préalablement triés à hauteur de 0,40 euros par kg. Les emballages visés seraient les emballages métalliques d'un côté, et les bouteilles en plastique clair de l'autre. Les modalités détaillées de l'opération sont reprises à travers le projet de convention que toute association volontaire serait amenée à signer. Cette convention est consultable et disponible en Mairie.

à Jean-Pierre Michel pour le bac à fleur, premier lot de notre loterie ; à la coopérative de l'oignon doux pour son bon achat de 50€, lot de la quine N° 2 ; à « Belle et Zen », boucherie Cailar et « Graine de Paradis » qui ont abondé les lots que nous leur avons achetés ; à Philippe Boisson qui a offert le jus de pomme pour la buvette ; à La Chevillie Cigaloise qui nous a offert un bon d'achat de 15€ ; enfin, à William Toulouse, notre conseiller général, pour tous les gadgets qui ont complété de nombreux lots.

Mais un loto n'est rien s'il n'y a pas de joueurs, c'est donc à vous tous que vont ces derniers remerciements : merci beaucoup de votre présence et de votre générosité !

21^{ème} Ronde de la Châtaigne

En 2001, lorsque l'équipe organisatrice de la Ronde de la Châtaigne annonçait qu'elle arrêta son activité, le message, pourtant attendu, fut ressenti comme un véritable « crève-cœur » dans le village. L'événement, à l'époque, était un rendez-vous incontournable, un excellent produit, qui mettait en avant le savoir-faire à la cévenole. C'était aussi un acteur économique important pour le village et même le département, puisqu'il rassemblait toute une foule de compétiteurs venus de la France entière, et même une fine partie de l'élite mondiale de la course à pied.

Il en a donc fallu du courage et de l'audace à la nouvelle équipe pour remettre sur pied une telle manifestation, après 13 années d'inactivité. Avec un nouveau parcours de 15 km, mais toujours le marché de producteurs et la fameuse brasucade de châtaignes, l'ambiance et l'enthousiasme général étaient toujours là ainsi que le fidèle animateur, Claude RAZON, ex joueur de l'Etoile Sportive dans les années 60. Quelques petits détails marquent toutefois la nouvelle identité de cette organisation.

Certes, on était bien loin du record (1850 participants en 1992) mais il a fallu tout reconstruire, repartir de zéro. Personne ne doute que la tâche n'ait été facile, mais grâce à l'opiniâtreté de Samir TAHIRI et Thierry SABATIER, le succès a bien été au rendez-vous, et c'est près de 300 participants qui ont pris part à l'événement.

Par un beau soleil d'automne, la journée a débuté avec la randonnée ou pas moins de 75 bipèdes, dont une bonne moitié de Suménois ont pris le départ, prenant ainsi une



heure d'avance sur les 160 coureurs tout heureux de leurs encouragements dans la terrible côte du Castanet, magnifique point de vue sur les 2 vallées du Rieutord et de l'Hérault, ainsi que sur le massif de l'Aigoual.

Entre temps 2 courses pour enfants ont été organisées sur le Plan ou une cinquantaine de bambins de nos écoles se sont illustrés. Dans l'épreuve phare, 2 beaux vainqueurs tant chez les hommes que chez les féminines. C'est le couple Wilfrid et Delphine BILLOT qui s'impose. Delphine, à l'âge de 3 ans avait terminé dernière de la course des enfants en 1982, depuis elle s'est constitué un formidable palmarès en matière de course à pied et surtout de triathlon, étant championne d'Europe par équipe.

Du jamais vu par le passé chez les Suménois avec 4 athlètes terminant dans les 20 premiers. En l'absence de nos meilleurs coureurs locaux, pris par l'organisation, c'est Samuel NAVARRETE qui enlève la palme du premier Suménois, terminant 13ème du classement général, à quelques encablures ses 4 poursuivants terminent dans la même minute, Benoît CADOUL 18ème, Corentin GUENNON 19ème, Ludovic PALLIER 20ème et Geoffroy LUCAS 22ème.

Chez les filles, Danielle MENARD toujours aussi compétitive malgré les années, termine 4ème du classement féminin (1ère vétérans 3) suivent ensuite Sandrine SABATIER 12ème, Elisabeth ACCARIES 14ème, Amélie et Carole MEYER 24 et 25èmes (1ère et 2ème cadettes).

Cette journée sportive s'est achevée par un tirage au sort avec la traditionnelle brasucade de châtaignes devant une buvette tenue par le Comité des fêtes, au profit des sinistrés de St Laurent le Minier.

Saluons l'énorme investissement des organisateurs pour la réussite de la renaissance de la course à pied à Sumène, bien appréciée de tous, participants et Suménois. Espérons que beaucoup plus de monde soit présent lors de la 22^{ème} édition le **19 octobre 2015**.

RAPPEL IMPORTANT :
Associations, pensez à
réserver vos dates pour
les prochains lotos !



AGENDA

Dimanche 18 janvier : Goûter des Aînés à la Maison de Retraite, à 15h. Organisé et offert par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Dimanche 18 janvier : Loto de l'Hospitalité Diocésaine, au Diguedan.

Du 19 au 23 janvier : Stage Académie du Décor Peint (ci-contre)

Vendredi 23 janvier : Réunion municipalité et associations 23 janvier à 20h30, salle moyenne du Diguedan.

Samedi 24 janvier : Assemblée générale de l'association Regard'ailleurs, à 16h30 salle du Foyer Protestant, face au Champ des Compagnons.

Dimanche 1^{er} février : Loto du Comité des Fêtes, à 16h30 au Diguedan.

Vendredi 6 février : Repas-dégustation organisé par le Club de l'Amitié, à 12h au Diguedan.

Samedi 14 février : Repas dansant de la FNACA, au Diguedan.

Mercredi 18 février : Séance de cinéma organisée par le Club de l'Amitié, à 15h au Diguedan.

Samedi 21 février : Repas de l'Entente Bouliste, au Diguedan.

Dimanche 22 février : Loto de l'ACAM, au Diguedan.

Du 23 au 27 février : Stage Académie du Décor Peint (ci-contre)

Samedi 28 février : Repas dansant de l'Etoile Sportive Suménoise, au Diguedan.

Samedi 7 mars : Projection du documentaire « Mais ce n'étaient pas des ennemis... », film d'Annelie Klothier et Walter Kropp, à 17h 30 au Diguedan. (Voir p 14)

Dimanche 8 mars : Carnaval organisé par les 4S, 1le Plan4h30 sur

Mercredi 11 mars : Séance de cinéma organisée par le Club de l'Amitié, à 15h au Diguedan.

Samedi 14 mars : Cirque, sur le Plan.

Samedi 14 mars : La Troupelade présente sa dernière adaptation de la comédie contemporaine de Laurent Baffie «TOC -TOC», à 20h30, au théâtre Albarède à Ganges.

Dimanche 15 mars : Cirque, sur le Plan.

Du 23 au 27 mars : Stage Académie du Décor Peint ((ci-contre))

Samedi 28 mars : Repas de l'Ecole du Pont Neuf, au Diguedan.

Dimanche 5 avril : Le Comité des Fêtes propose, dans l'après-midi, chasse aux œufs pour les enfants, suivi d'un concours de belote et d'un dîner dansant, au Diguedan.

Dimanche 19 avril : Repas annuel du Club de l'Amitié, à 12h, au Diguedan.

Du 20 au 24 avril : Stage Académie du Décor Peint (ci-contre)

Le journal a désormais son adresse mail

journal@sumene.fr

Envoyez-nous vos dates, plannings, affiches sous forme de fichiers électroniques.



Académie du Décor Peint
Ecole de Décor
Roland LAMON

Des stages peuvent être organisés à la demande.

Possibilité de financement dans le cadre de la formation professionnelle

Apprentissage ou perfectionnement des savoirs fondamentaux

06 14 52 09 74
atelier.lamon@gmail.com

Parcours Alpha

Un parcours Alpha sera proposé à Sumène par des chrétiens de notre village. Le parcours se déroulera en dix soirées, tous les lundis à partir du 2 Mars au Foyer protestant, rue du Pont Neuf, avec une journée proposée à mi-parcours. Le déroulement: repas, exposé sur un des éléments fondamentaux de la foi chrétienne, puis temps d'échange. Gratuit avec participation pour le repas.

Contactez Marc Genot ou Franck Terrat (06 83 20 79 32)

Nouvelle adresse

Forge de Gobannos
Fabrication artisanale
de couteaux, dagues, épieux,
pointes de flèche, épées... Ainsi
que toutes sortes d'articles forgés
émoussés pour les reconstitutions
historiques

96 route de Ganges - Sumène

06 77 21 53 02

forge-de-gobannos.sitew.com

forgedegobannos@laposte.net



DON D'ORGANES

En avril 2014, mon neveu Thibault, 21 ans, a subi une greffe cardiaque. Il doit sa survie à un donneur anonyme.

En France, d'après la loi, chaque individu est un donneur potentiel en cas de mort encéphalique. Cependant, les médecins interrogent toujours les proches pour connaître la position de la personne par rapport au don d'organes. Si rien n'est exprimé à ce sujet par le patient, ce sont les proches qui doivent prendre la décision. Pour en avoir discuté avec des familles qui ont été confrontées à ce choix, j'ai pris conscience de la difficulté et de la détresse de devoir décider à la place du donneur potentiel, et ce dans des moments très douloureux et dans l'urgence.

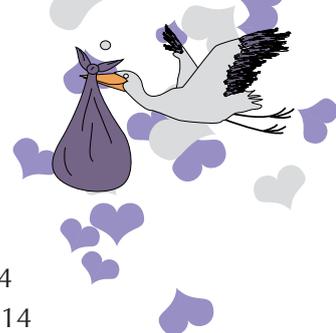
Ma démarche aujourd'hui est simple. Je souhaiterais que chacun d'entre vous exprime sa volonté d'être donneur ou de ne pas être donneur. Il vous suffit juste d'en parler à un proche, de lui dire : « s'il m'arrive quelque chose, je souhaite donner tels organes ou alors je ne veux pas être prélevé ». Vous avez également la possibilité de prendre votre carte de donneur.

Je vous remercie. Christelle DELPUECH
Thibault et d'autres personnes greffés ont laissé un témoignage sur le site :
adot34.fr à la rubrique témoignages

Etat civil

Naissances Victoria CALLEA, née le 05 octobre 2014
Marine ISSENJOU, née le 10 octobre 2014
Wahren DUFFES, né le 05 novembre 2014.

Décès : Odile ROUZIES, née DELPUECH, le 16 octobre 2014
Sylvie ROSSIGNOL, le 11 novembre 2014
René MESNARD, le 14 novembre 2014
Gilberte DUCROS, née TRIAIRE, le 10 décembre 2014.



Recensement 2015

Sur la commune, les agents recenseurs
sont Muriel Castanier, Christine Fabre,
Ludovic Messier-Petit et Walter Espaze



RECENSEMENT

de la population 2015

DES CHIFFRES AUJOUR'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



C'EST UTILE, C'EST SÛR, C'EST SIMPLE

du 15 janvier au 14 février

www.le-recensement-et-moi.fr



Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !





| Mairie de Sumène



04 67 81 30 05

Fax : 04 67 81 33 79

mairie-de-sumene@wanadoo.fr

www.sumene.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17H30

| Numéros utiles



La Poste		04 67 81 30 57
Trésor public (Le Vigan)		04 67 81 01 46
Sous-préfecture		04 67 81 67 00
Gendarmerie	17 ou	04 67 81 30 01
Pompiers	18 ou	04 67 81 79 55
A partir d'un portable		112
Samu		15
Docteur Monney		04 67 81 32 84
Pharmacie Schoenig		04 67 81 35 60
Infirmiers	J.P. Veit	04 67 81 34 64
	M. Paul	06 21 58 15 16
	M. Gervais	04 67 81 48 34
Assistant social		04 66 77 09 10
Permanence de M. Dadena sur RDV le mercredi matin		
Maison de retraite		04 67 81 30 86
Allo Meteo		08 92 68 02 30
Office de tourisme (Sumène)		04 67 81 30 16
Fax - Photocopies : Tabac Presse		04 99 52 94 63
Conciliateur de Justice		06 48 16 13 87
	conciliateur.ndlr@orange.fr	

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : JÉROME MORALI
DIRECTRICE DE RÉDACTION : PASCALE CASTANIER
COORDINATION, CONCEPTION, ILLUSTRATIONS, RÉALISATION :
ISABELLE COLLUMEAU
CRÉDITS PHOTO : M. TEISSERENC, P. CASTANIER, I. BOISSON,
IC, LES ASSOCIATIONS...
IMPRESSION : WILLIAM-AGR@ORANGE.FR
IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ
TIRAGE : 1100 EXEMPLAIRES
DÉPOT LÉGAL JANVIER 2015

| Permanences & rendez-vous



Permanence du maire : Jérôme Morali
le mardi de 16h à 18h30 sur rendez-vous
Permanence des adjoints sur rendez-vous

- 1^{re} Adjointe : Pascale Castanier
Présidente Commission
Economie-Finances
- Adjoint : Richard Leprovost
Président Commission
Communication-Démocratie locale
- Adjointe : Anne Novel
Présidente Commission Social
- Adjoint : Gilbert Laurans
Président Commission
Urbanisme-Environnement
- Adjointe : Tania Mercereau
Présidente Commission
Culture-Sport-Tourisme

Nous vous remercions de préciser l'objet
du RDV afin de répondre au mieux à votre
demande.

- Conseiller général M. William Toulouse
blog : william-toulouse.over-blog.com
04 66 76 78 09
william-toulouse@gard.fr

| Point Web gratuit



A L'OFFICE DE TOURISME

Les horaires : en cours de modification.

| Prochain numéro



Particuliers, associations,
pour une publication dans le prochain
numéro : envoyez vos textes et photos
à « journal@sumene.fr »
ou déposez-les en mairie
avant le 15 mars 201R.

**Les fichiers en PDF ne sont pas exploi-
tables pour la mise en page, merci de
nous les faire parvenir au format
.doc, .txt ou .odt**